

Bonne et heureuse année 2015

Retrouvons nous

**Vendredi 16 janvier à 18H30
à la salle des fêtes
pour les vœux du Maire et de la
Municipalité**

N°28
Janvier 2015

FLASH

JE SUIS
CHARLIE

A vos agendas, ce qu'il faut retenir...

Janvier

Mardi 13 Janvier
Conférence «Pour comprendre l'Art Moderne » à 20h organisée par l'Amicale Venonaise.

Vendredi 16 Janvier
À partir de 19h vente de Galettes des Rois préparées par les parents d'élèves de l'APE.

Samedi 24 Janvier
À 18h Concert d'Assiettes (percussions) orchestré par Régis Soucheyre: pour petits et grands. Dîner prévu à la fin du concert. Réservation par mail
ecolemusique.venon@free.fr
ou 06.30.60.55.38

Vendredi 30 janvier
REV Informatique à 17h Salle communale organisé par l'Amicale Venonaise.

Samedi 31 janvier
Visite guidée de l'exposition Penone au Musée de Grenoble à 10h. Organisée par l'Amicale Venonaise.

Février

Vendredi 6 Février
Causerie du REV *écrire, cinéma* à 17h Salle communale organisée par l'Amicale Venonaise.

Samedi 7 et Dimanche 8
Fête du boudin au chaudron, organisée par le Comité des Fêtes. Repas sur place avec réservation. Vente à emporter à partir de 10h.

Samedi 28 Février
À 20h Bal Folk organisé par l'AMV. Airs traditionnels celtes, Restauration et buvette sur place. Entrée libre

Mars

Dimanches 22 et 29 Mars
Élections départementales

Samedi 28 Mars
À 20h Soirée Cabaret, organisée par l'AMV. Dîner spectacle. Chansons interprétées par Sandra et si le cœur vous en dit quelques pas de danse.

Retrouvez nous sur internet
<http://www.venon.fr>

VENON


Les travaux dans l'église

Ils vont démarrer en janvier. Ils seront conduits par l'Atelier Jouve-Malfatto qui avait découvert les peintures murales du côté Nord du chœur de l'église. D'ici fin Avril, il s'agit de dégager les autres cotés ainsi que l'arc triomphal pour vérifier si les sondages positifs menés au printemps se révèlent aussi riches que supposés. Des universitaires seront associés au projet pour analyser les peintures, les dater et rechercher l'école de peinture, probablement italienne, qui les a réalisées.

Nouveaux tarifs de location de salles

Non réactualisés depuis 2 ans, les tarifs de location des salles communales ont été réévalués et validés par le Conseil Municipal en date du 16 décembre 2014. Il est à noter que les associations de Venon peuvent retenir les salles gratuitement en dehors des créneaux horaires de la mairie et de l'école.

Seuls les habitants de Venon peuvent louer les salles, et exceptionnellement les salariés d'un service public travaillant à Venon.



	Salle des fêtes	Ancienne cantine
Location 1/2 journée [10h-18h]	134 €	56 €
Location journée [14h jour J, 12h Jour J+1]	206 €	86 €
Location week-end	330 €	150 €
Caution de salle	500 €	600 €
Nombre de personnes autorisées	147 personnes	30 personnes
Attestation d'assurance	Assurance en responsabilité civile	

Quelques recommandations

En cas de routes enneigées ou verglacées, le camion de ramassage des ordures ménagères ne peut emprunter les voiries communales. Il est conseillé de mettre vos poubelles sur la départementale.

Penser à tailler vos arbres gênants en limite des voiries et des terrains privés voisins. Brûlage interdit par arrêté préfectoral, les déchetteries intercommunales sont à votre disposition.